

□
□
□
PRIX libre
□
□
□

LE JOURNAL DU PAYS

— LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS —

L'ECHEC D'UN ODIEUX COMLOT

L'INTERNATIONALISATION de la guerre en Casamance est un fâcheux précédent pour tous les démocrates qui espéraient voir enfin la raison l'emporter sur la bêtise du Sénégal dans un conflit de plus en plus meurtrier.

En rompant unilatéralement et de façon délibérée le cessez-le-feu du 8 juillet 1993, le Sénégal aura tout essayé pour maintenir la Casamance à genoux par les armes:

- tentatives de division de la Résistance Casamançaise
- tentatives de coup d'Etat en Gambie
- Incendies du marché Saint-Maur de Ziguinchor

- bombardements de la Guinée-Bissau par l'aviation
- destructions de villages à l'arme lourde.

Rien n'y fit. La détermination des Forces Combattantes de la Liberté ne fait que grandir poussant Atika à gagner du terrain aux forces d'invasion. Lesquelles forces continuent de payer un lourd tribut.

Paralysé qu'il est, le Sénégal sans doute avec l'aide du réseau français de l'Elysée dont M. Christian Jacquot président du syndicat d'initiative de la Casamance et de la Division Générale de Sécurité Extérieure DGSE dirigé par Charles Parqua, nous dit-on, auraient planifié comme par coïncidence à une semaine des élections françaises un complot visant à faire disparaître des touristes français en Casamance. Du coup, l'intervention de l'armée française en Casamance serait pleinement justifiée. Le tout soutenu par une campagne militaro-politico-médiatique contre le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. La collaboration de la Guinée-Bissau étant vivement souhaitée, la "libération" des "disparus" comme ceux du Boeing détourné par les islamistes algériens aurait alors un succès politique retentissant qui profiterait à tel ou tel candidat.

C'est à vrai dire partir très tôt en besogne car selon de nombreux

observateurs, Atika est l'une des guerrillas les plus efficaces et les plus respectables. Le scénario n'a pas marché comme prévu.

Les populations casamançaises qui n'ont jamais vu d'un bon oeil les initiatives françaises en Casamance: faux témoignage de Charpy, fournitures d'armements et d'instructeurs à l'armée sénégalaise, silence sur les violations des droits de l'homme, désinformation de l'Agence de France Presse, ont apporté massivement leurs voix au MFDC.

Imperturbable et refusant de céder un pouce, le MFDC commence actuellement, de facto, à gérer l'Indépendance Nationale de la Casamance.

Bintou DIALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: **J.F. BLAGUI**.....Page 2

ORGANISATION JUDICIAIRE:

CHIPENDA...Page 3

CASA-INFOS: **FANBONDY**.....Page 4

COMMUNIQUE: **MFDC**.....Page 5

COMMUNIQUE: **MFDC**.....Page 6

COURRIER: **G. MENDY**.....Page 7

CULTURE: **I. CAMARA**.....Page 8

EDITORIAL De Jean-Marie François *BLAGUI* Villeurbanne.

Le MFDC entre deux feux: un fantasme sénégal-sénégalais

QU'EST-CE qui pourrait bien rester de la "politique casamançaise" du Sénégal après la déroute puis l'impertinence de l'armée sénégalaise suite à la violation du territoire de bissau-guinéen aux mois de janvier et février 1995? La foi contrôlée ou incontrôlée dans la "sénégalité" de la Casamance? Non! L'espoir dans une "sénégalisation" de la Casamance, désormais fondée sur des règles autrement plus sénégalaises parce que plus cyniquement structurées dans le cadre de la nouvelle logique autonomiste du Président Abdou Diouf en "faveur" de notre Pays? Non plus!

Tout au plus, M. Diouf peut-il se réjouir d'avoir happé de nouveau Maître Abdoulaye Wade pour faire de ce dernier un allié sûr dans la perspective de lendemains qui seront forcément difficiles pour le Président sénégalais. Car nul n'ignore le credo casamançais du leader de l'opposition sénégalaise. Il a beau se réclamer d'une certaine casamancité, les Casamançais pour leur part, demeurent très lucides et sont trop avisés pour méconnaître que Maître Wade est de culture sénégalaise: condition sine qua non pour ne point reconnaître à la Casamance son droit à l'Indépendance Nationale.

Ainsi, Monsieur Abdou Diouf a-t-il compris qu'il valait mieux pour lui, en cette période de l'Histoire qui se veut décisive pour la Casamance, compter le leader du PDS (Parti Démocratique Sénégalais) parmi les "siens". Du moins est-il préférable pour le Président sénégalais d'avoir Maître Wade à ses côtés pour, au besoin, tenir en respect les amis français de celui-ci, auxquels les sondages promettent logiquement le perchoir de l'Elysée. Il n'est point nécessaire d'être un géopolitologue pour imaginer les conséquences à court terme d'une telle stratégie par rapport à la gestion du processus d'indépendance de la Casamance. Je puis, cependant, assurer au Peuple Casamançais que le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance) a d'ores et déjà intégré cette donnée dans sa politique étrangère et qu'en toute Hypothèse nous triompherons.

Parallèlement, le Président Abdou Diouf ne s'est pas empêché d'aller verser des larmes de crocodile auprès de son homologue bissau-guinéen, le 7 mars 1995, suite aux "bavures" militaires commises par l'armée sénégalaise en territoire de la République de Guinée-Bissau. En fait de demande de pardon officielle pour violation du territoire de notre voisin du sud, il s'agirait plutôt, selon certaine rumeur entretenue par la presse sénégalaise, d'une sorte de pacte devant permettre au Sénégal et à la Guinée-Bissau de mettre les combattants ATIKA entre deux feux. Cette rumeur n'étant démentie à ce jour ni par Dakar ni par Bissau, le MFDC est en droit, il en a même le devoir voire l'obligation, d'être vigilant et, par conséquent, d'en exiger des explications claires aux Autorités de la Guinée-Bissau, en particulier compte tenu de son statut de pays garant des accords de cessez-le-feu du 31 mai 1991 puis du 8 juillet 1993.

Nous espérons toutefois qu'il ne s'agit là que de quelque fantasme sénégal-sénégalais que les Peuples Casamançais et Bissau-Guinéen considèrent avec beaucoup de mépris. Je puis, là aussi, assurer au Peuple Casamançais que ATIKA a toujours pris en compte une telle hypothèse dans sa stratégie militaire, notamment depuis la prise en otage de notre Secrétaire Général, l'Abbé A. Diamacoune, par les Autorités de Bissau puis son rattachement forcé à Ziguinchor au mois de mars 1993. Le fou ne serait donc pas celui qu'on éprouve un malin plaisir à désigner du doigt. Si l'on en croyait alors les intentions que l'on prête si aisément aux Présidents Diouf et Viera et qui auraient pour objectif de mener des actions conjointes contre le MFDC, cela voudrait dire qu'après l'avoir expérimentée à ses dépens, le Sénégal aurait enfin reconnu, on ne pourrait plus officiellement, la puissance ou la supériorité militaire de la Résistance Casamance. Ce serait là une première étape. Et comme une étape en inaugure toujours une autre, quelle serait la suivante?...

Vive ATIKA pour que vive la Casamance-Libre-et-Prostère!

CASAMANCE: Qui contrôle le terrain?

Par *KONNDIARAMA*

TÔT jeudi matin 13 avril 1995, toutes les fréquences françaises annonçaient la disparition de quatre des leurs en Casamance. J'étais stupéfait lorsque tous ces médias comme un consensus s'accordait que cette disparition serait l'oeuvre des Combattants de la Liberté. Le tout couronné par le fait de dire que c'est une faction dissidente qui serait auteur de l'enlèvement.

Ce qu'il faut peut-être faire connaître

à ces ignorants qui avancent des propos sans fondement, c'est qu'en Casamance, il n'y a pas de faction dissidente et que ceux qui y combattent sont des Combattants de la Liberté. Même la presse sénégalaise est d'accord là-dessus. Je cite: *"les multiples factions du maquis tiennent à préserver la solidarité seul gage de leur résistance face aux forces armées"* (Le Témoin du 18 avril 1995, hebdomadaire sénégalais).

Les dissidents, ce sont les personnes, qui sans aucun sens de scrupule, s'introni-

sent dans une aventure pour disloquer un peuple et entraîner leur anéantissement comme cela était le cas au Rwanda.

En ce qui concerne l'enlèvement proprement dit, il faut d'abord se demander, qui est maître sur le terrain en Casamance? La Casamance est-elle aux mains de ses fils ou aux mains des occupants sunugalais?

Le plus important; cet enlèvement, s'il s'avère vrai, n'est-il pas une manoeuvre pour discréditer une lutte légitime

suite page 3

CASAMANCE: DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE

LES modèles les plus connus de la pratique judiciaire en Afrique de l'ouest sont la résurgence de la bêtise coloniale. Prenons au hasard le cas qui nous est beaucoup familier:

1°) Vous êtes accusé

2°) C'est à vous d'apporter la preuve de votre innocence et non à l'accusateur de faire la preuve de votre culpabilité.

3°) Si vous craignez pour vous, vous faites appel à un avocat même ne serait-ce que pour des raisons de commodités. A ce stade, vous êtes en porte à faux par rapport à l'essence même de la justice qui veut dire être vrai; au même titre que d'accuser quelqu'un et à charge pour lui d'apporter les éléments de son innocence.

Plus grave, vous pouvez être arrêté, emprisonné alors même que votre culpabilité effective n'est pas prouvée. On appelle cela sous d'autres cieux, présomption de culpabilité ou mise en examen. Quel mépris pour l'humain.

Dites-moi: comment quelqu'un qui ne vous connaît pas, qui ignore complètement les faits reprochés, parfois même le milieu où ils se sont produits, peut-il être juste au point de prendre votre défense?

Oui, la Casamance doit former des avocats, des juristes. Leur rôle consistera à nous informer sur la pratique du droit dans nos relations avec la planète, à consigner notre vie de tous les jours mais jamais à rendre la justice.

C'est la famille, la concession, le quartier, la ville qui témoigneront de la justice et qui la rendront parce que plus proches, mieux informés des faits qu'ils connaîtront mieux que n'importe quel avocat fût-il le plus intelligent.

Cette forme de justice a surtout un côté éducatif méconnu en occident.

Christian CHIPENDA

suite de la page 2

des casamançais aux yeux de la communauté internationale?

La Casamance n'a pas trop besoin de régler son compte avec les Français malgré le mal que la France lui a infligé dans cette association indécise du Peuple Casamançais avec le Sénégal.

Le pire, c'est que le ministre sénégalais du tourisme rassurait aux Français, il y a un bon moment que son pays (le Sénégal) contrôlait parfaitement la situation en Casamance, donc pas de crainte en matière de sécurité.

Mais où est Monsieur le Ministre du tourisme? Où sont passés ses jambars tant flattés comme professionnels?

Il ne s'agit pas de se trouver derrière son bureau et sur un fauteuil non mérité pour avancer des fariboles pour que les diongamas vous croient. S'il suffit simplement de promettre au cordonnier la peau du loup pour être le chasseur le plus habile, alors le monde serait trop facile. Heureusement que nous sommes au Sénégal, pays de Diouf après Senghor, ici on dit tout ce qui nous passe par la tête. Seulement, l'interlocuteur n'est pas tenu de croire.

Ce qui est vrai dans ce pays, c'est quand un sénégalais naturel (il y a encore des casamançais qui ont encore une carte d'identité sénégalaise) vous dit que sa mère est une femme. Il faut mettre sous caution quand il parle de son père.

D'où, l'Etat sénégalais accusant les casamançais d'être les auteurs de ce rapt reste et mérite d'être vérifié avant toute confirmation de la part de leur fournisseur d'armes qu'est la France.

Une chose est cependant sûre; si la France avait cessé de fournir des armes et munitions au Sénégal, aucun étranger ne serait disparu en Casamance car la Casamance veut la liberté. Et celui qui lutte pour être libre ne peut la priver à d'autres. La France, en épaulant son Sénégal tout en ignorant que dans ce pays le mensonge prime sur la vérité, doit s'attendre maintenant à la récolte. Les armes françaises tueront les Français par les mains sénégalaises. Qui sème le vent récolte la tempête. En vérité en vérité.

Il va falloir prévoir d'autres rapt au coeur même du Sénégal, car les ravisseurs sénégalais sont en quête de moyens financiers et militaires. Donc faire chanter la France: "Donner nous ces moyens, nous vous trouvons vos fils".

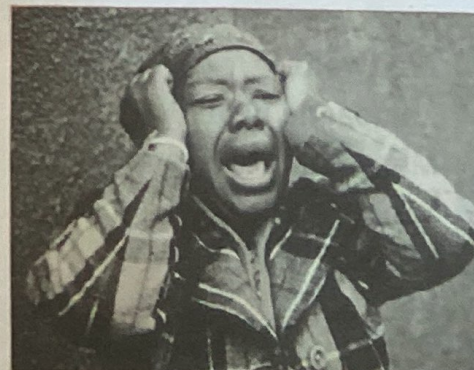
Les casamançais deviendront dans les prochains jours des spectateurs d'une guerre entre français et sénégalais. Les amis d'hier deviendront des ennemis de demain. Et quand les Français et les Sénégalais sauront que la Casamance leur est étrangère et indomptable, ça sera trop tard parce qu'ils se détruiront mutuellement.

Deux virus ne peuvent jamais vivre en symbiose, il faut que l'un crève. Au pire tous les deux disparaissent et laissent la cellule régénérer.

La Casamance n'a pas besoin d'enlever les Français pour devenir indépendante du moins libre. Il faudra que tout le monde patiente pour que Dieu nous livre le secret de cette disparition par les victimes eux-mêmes et être sûr tout de même qu'ils dénonceront les vrais coupables. Et surtout qu'ils n'oublient pas à dire à Monsieur le Ministre: "Vous êtes un menteur". Peut-on être maître des lieux et rejeter la responsabilité de la sécurité des biens et des personnes qui y vivent?

Donc tout reste à voir et à revoir sur cette affaire floue.

KONNDIARAMA



L'appel d'une femme en danger

CASA INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: FANBONDY.

LES CONSEILLERS D'ABBE AR- RETES

Sanoune Bodian, Sarani Manga Badiane, Mamadou Diémé et Edmong Bora, les quatre Conseillers d'Abbé Diamacoune et membres du Bureau National du MFDC ont été arrêtés par la gendarmerie sénégalaise le vendredi 14 avril 1995. Aucun motif ne leurs est signifié jusqu'à ce jour.

LES FEMMES CASAMANCAISES EN DANGER

Une cinquantaine de femmes casamancaises sont torturées et emprisonnées depuis le 20 avril dans des conditions inhumaines dans les locaux de la police sénégalaise de Ziguinchor.

Celles qui portent encore un bébé sur le dos ou dans le ventre n'ont pas été épargnées des coups de matraque.

UN PEUPLE EN PRISON

Face à ses incapacités notoires en Casamance, l'armée d'occupation sénégalaise a procédé depuis le vendredi 14 avril 1995 à plus de 200 civils innocents. De Tambacounda à Oussouye, des femmes, des enfants, des vieux sont rafés. A la veille du 50^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration, l'idéologie nazie s'implante en Afrique.

DES SOLDATS DEMORALISES

Les soldats sénégalais ne veulent pas combattre. En pleine zone de combat en Casamance, ils réclament le paiement des sommes promises au Libéria et dans le cadre de l'Opération Turquoise au Rwanda. Les sommes de 988 dollars par homme et par mois et un surplus de 291 dollars par officier déjà versées par les Nations-Unies, n'ont pas été remises aux "jambars".

Le versement par la France à chaque soldat, la somme de 660 000 cfa pour les deux mois passés au Rwanda n'est pas effectif. Seule une modique avance d'un mois et demi d'indemnité a été reçue. " Dans ce cas nous avons l'arme au pied " dit un officier supérieur.

UN PROJET MORT-NE

La subvention de 121.000.000 Fcfa versée en novembre 1994 pour payer les quatre mois d'arriérés de salaires des ouvriers du Kamobeul Bolon s'est volatilisée des caisses de Robert Sagna et de son confrère Paul Dacosta directeur du projet. De sources concordantes, cette somme serait dédiée à financer Sidy Badji et Jakaay afin de saboter la marche du Peuple Casamançais vers l'indépendance. Argent perdu puisque l'indépendance est irréversible.

La seule voiture du projet n°DK 9677G qui stationnait souvent devant la maison de Sidy a été mise aux enchères par le tribunal de Ziguinchor. Mais personne ne veut l'acheter.

HAUSSE DES PRIX

Dakar ne peut plus financer sa guerre en Casamance. Pour faire face au déficit, les autorités sénégalaises ont décidé depuis un mois d'augmenter les prix des denrées alimentaires y compris le riz dont le sac de 100kgs passe de 18 000 à 25 000 fcfa. Plusieurs syndicats sont sur le pied de guerre.

LA GAMBIE VERROUILLE LA FRONTIERE AVEC LE SENEGAL

Le prix de la traversée du bac de Balin-gore est multiplié par dix, ce qui du coup fait flamber le coût du transport entre le Sénégal et la Casamance.

A la gare routière de Dakar, les transporteurs se refusent de déservir la Casamance pour aux moins deux raisons: l'insécurité et la cherté. Et la solution de passer par Tambacounda est exclue puisque Atika contrôle l'axe Tamba-Ziguinchor.

DISPARITION D'UN REPRESENTANT DE L'ETAT SENEGALAIS EN CASAMANCE

Le sous-préfet de Sindian Ahmat Faye, son chauffeur, son garde du corps et le président de la commission de révision des listes électorales ont disparu depuis le 24 avril 1995, lors d'une tournée de récolte d'impôts dans le Fogny pour le Sénégal.

CENT SOLDATS SENEGALAIS TUES EN CASAMANCE

Le complot a tourné au drame pour les soldats de l'occupation. 102 militaires sénégalais ont trouvé la mort depuis la " fameuse opération de ratissage " spécialement imaginée par Dakar, Paris et Bissau pour réduire les Forces Combat-tantes de la Liberté.

Bissau, après une semaine a retiré ses troupes, Paris fait valoir la diplomatie et la justice et le Sénégal envisage de se replier dans les heures qui viennent. Pour Atika, la lutte continue jusqu'à la reddition totale des troupes d'occupation.

BBC, UNE RADIO CREDIBLE

Contrairement à Radio France Internationale qui selon même les propos de l'ancien ministre français de la culture M.Philippe Léotard est: "une radio qui favorise la subversion outre-mer", la BBC est depuis de longue date une radio non partisane et plus proche de la réalité et des auditeurs avec des débats pluriels et contradictoires.

En tout cas les Casamançais ne se contentent plus d'écouter RFI ou de lire les informations erronées de l'AFP qui ne travaillent on ne sait pour quelle France? Colonialiste ou des droits de l'homme? BBC et l'Agence Reuter sont plus crédibles.

DES QUESTIONS SIMPLES PO- SEES AU GOUVERNEMENT FRANCAIS

L'Association pour le soutien des "disparus en Casamance" basée à Saint-Etienne (France) qui s'est rendue tout récemment en voyage guidé au Sénégal et en Casamance n'est pas du tout satisfaite des renseignements fournis et par les autorités sénégalaises et françaises. Selon un membre, proche parent d'un des "disparus": " Nous avons posé des questions simples et claires mais aucune réponse ne nous est fournie. On nous interdit de rencontrer les dirigeants du MFDC, comment voulez-vous dans ces conditions ne pas douter de ce que l'on nous raconte " ?



Le Secrétaire Général

TERRITOIRE DE CASAMANCE

MFDCMouvement
des Forces
Démocratiques
de la Casamance

DECLARATION DE MFDC

Le mardi 11 avril 1995, à 10 heures, Monsieur Abbas Goudiaby, gérant du Campement touristique de "Ziguinchor Antenne Groupement" (Z.A.G), arrive en catastrophe à la Direction Diocésaine des Oeuvres Catholiques à Ziguinchor, pour annoncer au Secrétaire Général du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance la disparition de deux couples Français, touristes partis de son campement le matin du jeudi 6 avril 1995 pour le Cap Skirring et dont on est, depuis lors, sans nouvelles jusqu'aujourd'hui.

Devant cette mystérieuse disparition, le Peuple Casamançais, chez qui l'Etranger est Roi, et le MFDC qui vient, le 20 mars 1995, de dénoncer et de condamner le sabotage volontaire du Tourisme en Casamance par le Sénégal, profondément indignés, déclarent n'être nullement, de près ou de loin, impliqués dans cette affaire de piraterie diabolique attribuable aux forces d'invasion, d'occupation et de répression du Sénégal qui, nuit et jour, contrôlent rigoureusement toutes les routes du Territoire de la Casamance, et qui cyniquement, cherchent une fois de plus, à ternir l'image de marque et de la Casamance et de notre Mouvement, à porter atteinte à nos Vénérables et Traditionnelles Lois de l'Hospitalité.

Désolé et inquiet du sort de ces Etrangers qui sont ses propres Etrangers à lui-même, ses propres Frères et Soeurs, le MFDC exige de tout le monde que toute la lumière soit faite sur cette tragédie qui n'honore personne, et qu'il condamne énergiquement. Il confirme que son Secrétaire Général, sitôt informé de ce malheur, a immédiatement poussé l'hôtelier à saisir le Consulat de France.

En foi de quoi, le MFDC rédige, signe et délivre la présente Déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Ziguinchor, le 12 avril 1995

Secrétariat Général, B.P.23, Ziguinchor - Casamance Tél: 91 13 04, Fax: 91 16 16

TERRITOIRE DE CASAMANCE



Le Représentant en Europe

MFDC

Mouvement
des Forces
Démocratiques
de la Casamance

COMMUNIQUE DU MFDC

Le Mouvement des Forces Démocratiques de La Casamance (MFDC) est un mouvement de lutte pour l'Indépendance de la Casamance.

Comme tel, il s'interdit d'emblée et de manière absolue, toutes pratiques portant atteinte aux droits des personnes, à commencer par la liberté de penser, de parler, d'agir ou de se mouvoir.

Par conséquent, le MFDC récusé avec la plus grande fermeté l'accusation selon laquelle il serait responsable de la disparition en Casamance de quatre touristes français depuis le 6 avril 1995.

En revanche, le MFDC accuse et condamne avec la plus grande autorité le rapt des quatre ressortissants français par les forces de l'occupation sénégalaises, détenus à ce jour au Camp Militaire de Ziguinchor.

Par ailleurs, le MFDC s'indigne devant l'interpellation de quatre membres de son Bureau National, par la Gendarmerie Sénégalaise, le 21 avril 1995, vers 22 heures locales. Il s'agit de Messieurs **Edmond BORA**, **Mamadou DIEME**, **Sanoune BODIAN** et **Sarani Manga BADIANE**, dont on est sans nouvelle depuis leur arrestation.

Le MFDC proteste également, avec la plus grande énergie, contre l'interdiction qui est faite par la Gendarmerie Sénégalaise à l'**Abbé Augustin DIAMACOUNE SENGHOR**, Secrétaire Général du MFDC, de se mouvoir, de recevoir des visiteurs, de manger avec son voisin de pallier, l'**Abbé Alain DIEDHIOU**, membre du Collectif Diocésain de Médiation, depuis le 21 avril 1995 à 11 heures locales.

A cette effet, le MFDC considère que l'accord de cessez-le-feu du 8 juillet 1993 est ainsi délibérément et unilatéralement rompu par le Sénégal, dès l'instant où les Responsables Politiques du MFDC sont kidnappés et détenus par la Gendarmerie Sénégalaise.

Pour cela, le MFDC tient pour témoin la Communauté Internationale, en même temps qu'il entend user de son droit le plus légitime de se défendre et de défendre le Peuple Casamançais.

Paris, le 22 avril 1995

Mamadou Nrumah SANE
Secrétaire Général Adjoint
& Représentant en Europe
du MFDC

MFDC

Mamadou Nkrumah SANE, 70 avenue de la Liberté,
94 700 Maisons-Alfort, France. Tél: () 1 43 78 72 27, Fax: () 1 44 77 56 70

Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

LA FRANCE DOIT FAIRE VITE

Beaucoup d'Européens plus particulièrement les Français, se posent la question de savoir, qu'est-ce qui différencie réellement et concrètement le Casamançais du Sénégalais? Je vous le dis:

Primo, le Casamançais n'a pas fréquenté le même bois sacré que le Sénégalais. Secondo, contrairement au Sénégalais, le Casamançais est digne, honnête, franc, sincère et travailleur. Il possède donc les qualités requises pour fonder sa nation et la développer... Je m'estime très heureux que la lutte pour l'indépendance s'intensifie au jour le jour. Plus de cessez-le-feu dérisoire. Le combat jusqu'au bout final. La France consciente doit faire vite et accorder à la Casamance sa souveraineté. Il est ridicule de penser au projet de régionalisation proposé par le Sénégal. Nous disons non. Vive l'Indépendance Nationale de la Casamance.

Magné Samaï Diémé Bordeaux

ATTENTION

1- I want to ask the United Nation and Human Right weather they fail to do their work?

2- If the United Nation is real, why do not they judge the problem between Casamance and Senegal?

3- The World Justice, France, is southing all over if that is reality, why it is keeping quite the problem of Casamance and Senegal? It knows from the starting to the ending?

La Casamance était avec le Sénégal mais non dans le Sénégal.

So I will say now, what is the réaction in this case?

4- If there is no justice, I hope the World should not against the population of Casamance. We need our liberty. We need our Independence.

I am thanking Mr Sane Mamadou Nkrumah and our sister Bintou Diallo and all the rest of the workers in Europe and the rest of the world.

Long live the Independence of Casamance.

H.Sylla Germany

LA QUARTIEME VIE

Je dois dire que c'est dans les grandes épreuves que se bâtit une grande nation. La Casamance ne saurait échapper à la règle... Ce qui importe aujourd'hui c'est de rassembler les données et les énergies pour faire fructifier, demain, les atouts afin de faire de la Casamance une flamme rayonnante en Afrique de l'Ouest pour la génération future.

Après les différentes occupations coloniales, notre Pays doit entamer sa quatrième vie dans la sérénité et le travail. C'est pour cette raison particulière que je demande à mes frères et sœurs d'unir nos forces et de résister aux démagogues sataniques...

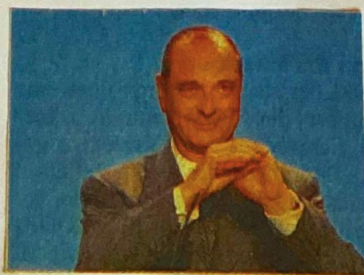
Idrissa Konté Vélingara

LE RETOUR DE FOCCART

Je suis particulièrement inquiet pour l'Afrique avec l'élection de Jacques Chirac à la Présidence de la République Française. Son ami et homonyme Jacques Foccart qui le suivait partout dans sa campagne est sûr de reprendre ses activités dans le continent. Ce retour du grand brigant, le comploteur, le colon type qui maintient jusqu'ici des réseaux prêts à faire ou défaire un gouvernement, présage un lendemain noir au continent noir. Noir c'est noir et il n'y a plus d'espoir!

Retenons que Foccart n'est plus redouté que Chirac, qui, je rappelle en Côte d'Ivoire a dit que la démocratie est un luxe pour les Africains et au Cameroun il ajoute que les Africains ne sont pas mûrs pour la démocratie. L'Afrique est vraiment mal parti.

Albert Sambou Gabon



Jacques Chirac, le Président de la France

VIVE LE PAYS

C'est avec un grand intérêt que je suis depuis le début de cette année la situation en Casamance que j'ai quittée il y a quatorze ans. C'est aussi par hasard que dans l'avion qui m'amène de Lagos à Bombay qu'un ami sénégalais m'a fait lire le Journal du Pays. J'avoue être surpris et content à la fois... J'aimerais bien avoir plus de renseignements à propos de notre différent avec le Sénégal. Ce que je retiens en tout cas de mon grand-père est qu'un jour viendra et la Casamance sera libre et indépendante me disait-il. J'avais alors onze ans.

En attendant votre réponse, je dis de tout mon cœur vive le Pays.

Elhadj Abasse Dabo Lomé

CASAMANCE LA RESISTANCE

L'intervention massive des armées du Sénégal, de la Guinée-Bissau et de la France contre la Casamance, illustre bien combien on ignore la Résistance Casamançaise agée de cinq siècles. Ce que je veux dire aux troupes d'occupation est que:

- la Casamance n'est pas la Bosnie
- la Casamance n'est pas la Croatie
- la Casamance n'est pas la Tchécénie
- la Casamance n'est pas le Kurdistan
- la Casamance n'est pas le Tamoulland
- la Casamance n'est pas le Chiapas
- la Casamance n'est pas le Biafra
- la Casamance n'est pas l'Erythrée
- la Casamance n'est pas le Sahraoui
- la Casamance n'est pas la Palestine
- la Casamance n'est pas la Corse.

La Casamance est la Casamance Résistante.

Jimukoor Coly Bignona

"La Casamance n'est pas non plus le Sénégal" dit Ebalass.



Par IBOU CAMARA Londres

Le reste du marché Saint Maur-des Fossés, symbole de la santé de l'économie de la Casamance, brûlé par les forces sénégalaises.



LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO
IMPRIMERIE
FREE CASAMANCE PRESS

VISITES IMPREVUES

L'Abbé Diamacoune a reçu deux fois en une semaine la visite de l'Ambassadeur de France à Dakar. Rien n'a filtré des entretiens. Rappelons que le "Vieux" est toujours en résidence surveillée privé de ses conseillers qui sont en prison sans motif.

PROTESTATIONS

La population de Dioulakolon dans le Fouladou a brûlé, en guise de protestation contre l'intervention des armées étrangères en Casamance, les drapeaux français et sénégalais mais aussi plusieurs cartes d'identité sénégalaise.

Pour tout savoir des deux couples français

"disparus en Casamance"

JP vous prépare des révélations inédites dans un numéro spécial très prochainement.

Oui, il y a bien anquille sous roche.